



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

## POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (suite)

1. M. DESSANDE (Tchad) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer, au nom de la délégation du Tchad, ma profonde satisfaction et mes vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Cette élection est la consécration de vos qualités personnelles et un honneur conféré à votre pays, la Yougoslavie, pour le rôle de premier plan qu'il a, à tout moment, joué dans les questions qui font actuellement l'objet de notre discussion.

2. J'adresse de même les vives félicitations de ma délégation à M. Ortiz de Rozas pour ses vigoureux efforts à la tête du comité préparatoire de cette session. Je suis persuadé que, sous son efficace et clairvoyante direction, la Commission spéciale, à la présidence de laquelle il a été unanimement porté, fera des recommandations concrètes à l'Assemblée générale.

3. Que notre éminent Secrétaire général, M. Waldheim, trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour organiser cette session qu'il a, à juste titre, qualifiée de "la plus vaste, la plus représentative jamais convoquée pour examiner le problème du désarmement".  
[1<sup>re</sup> séance, par. 36.]

4. Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux dignes représentants des villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki dont je salue le courage.

5. Pour la première fois, l'Organisation des Nations Unies convoque une session spéciale de l'Assemblée générale pour débattre des problèmes afférents au désarmement. Cette décision historique marque le plus haut intérêt que la communauté internationale attache à ces problèmes et souligne la détermination des Membres de notre Organisation universelle de trouver une solution à des problèmes qui, non seulement, constituent une entrave fondamentale dans les relations normales, mais mettent en cause le droit inaliénable de l'humanité à la vie, le droit des hommes, des femmes et des enfants à la richesse, à l'instruction, à la santé et au bien-être en général. Comme l'ont souligné les éminents orateurs qui m'ont précédé, cette session est la preuve que la question du désarmement est devenue une préoccupation universelle. Tous les gouvernements ont désormais réalisé que la course aux armements en cette ère atomi-

que est une menace de plus en plus pesante sur la vie des peuples qu'ils dirigent.

6. Le désarmement n'est plus l'exclusivité des deux superpuissances ou d'un petit nombre d'Etats. Le désarmement, domaine auparavant réservé, ne peut se réaliser qu'avec la participation de tous, sous un contrôle strictement international et au bénéfice de tous les Etats, petits et grands, forts et faibles. Le niveau du débat et la participation de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement démontrent à l'évidence l'expression d'une prise de conscience collective concernant un problème qui menace dangereusement l'espèce humaine.

7. Depuis 1945, la question du désarmement a toujours occupé une place de choix dans l'ordre du jour des sessions qui se sont succédé. L'Organisation des Nations Unies, dont le rôle consiste à tout mettre en œuvre pour "préserver les générations futures du fléau de la guerre" et pour "favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie", a adopté des centaines de résolutions dans le domaine du désarmement, ce qui traduit sans doute les appréhensions de ses membres face à l'intensification dangereuse de la course aux armements.

8. Il est significatif que la première de ces résolutions, du 24 janvier 1946, ait porté création d'une Commission chargée de la tâche urgente de présenter des propositions déterminées en vue d'assurer que l'énergie atomique ne soit utilisée qu'à des fins purement pacifiques, ainsi que de soumettre avec toute la promptitude possible des recommandations visant, entre autres, à éliminer des armements nationaux les armes atomiques et toutes autres armes de destruction massive. Dans sa résolution 41 (I) du 14 décembre 1946, l'Assemblée générale a reconnu l'importance primordiale du désarmement pour la paix et la sécurité internationales. Elle a affirmé, quelques années plus tard, que la question du désarmement général et complet était la question la plus importante à laquelle le monde ait à faire face, avant d'inviter tous les gouvernements à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour trouver une solution constructive à ce problème et d'espérer que, dans les plus brefs délais possibles, seraient élaborées et adoptées d'un commun accord des mesures conduisant vers l'objectif du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.

9. Vingt-quatre années après l'adoption de la Charte, l'Assemblée générale a fait ressortir, dans sa résolution 2602 E (XXIV) du 16 décembre 1969, les graves dangers qu'entraîne la course accélérée aux armements nucléaires, la lourde charge improductive et onéreuse

que fait peser cette course, tant pour les pays du Nord que pour ceux du Sud, et a proclamé les années 70 "Décennie du désarmement". Elle a invité tous les gouvernements à intensifier sans délai leurs efforts en vue de l'élimination des armes nucléaires et de la conclusion d'un traité sur le désarmement général et complet.

10. Chaque année donc, tous les aspects du désarmement, tant sur le fond que sur la forme, sont discutés. Des résolutions préconisent l'interdiction des essais d'armes nucléaires et l'établissement de zones dénucléarisées en diverses parties du monde. Ces résolutions portent également sur l'interdiction des armes chimiques, des armes incendiaires et d'autres catégories d'armes classiques aussi bien que sur l'interdiction de mettre au point ou de développer de nouvelles armes de destruction massive.

11. Mais force est de constater que les mesures arrêtées et les résolutions adoptées n'ont pas été appliquées et que tous les efforts entrepris n'ont pas donné les résultats escomptés. La communauté internationale, impuissante, continue d'assister à l'intensification rapide de la course aux armements et au danger croissant de la prolifération des armes nucléaires, de même qu'elle continue à être en proie à la famine et surtout à la persistance d'une pauvreté plus grande que jamais. Cela dénote le manque de volonté politique des Etats puissamment armés d'aboutir à des résultats positifs dans ce domaine complexe.

12. On cherche cyniquement à faire comprendre que d'importants succès ont été remportés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il n'en est rien. En réalité, il s'agissait beaucoup plus de limitation des armements que de désarmement, de même qu'il s'agissait davantage de régler la compétition, la concurrence à outrance et de proscrire certaines inventions particulièrement indésirables que de réduire substantiellement l'importance des systèmes d'armes.

13. Le Secrétaire général a, dans le rapport sur l'activité de l'Organisation, présenté à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, exposé cette situation en ces termes :

"Il est de plus en plus manifeste que cette approche est tout à fait inadéquate pour enrayer une course aux armements marquée par un tel foisonnement inventif qu'à chaque tournant l'ingéniosité du technicien laisse derrière elle le progrès compassé du négociateur. Nous ne pouvons tenir pour acquis, comme une constante de ce monde, que les nouvelles réalisations militaires doivent être et seront toujours contrôlables dans un équilibre stable de dissuasion mutuelle ou multiple. Si nous continuons de nous contenter de régler la course aux armements ou de composer avec elle, en traitant les symptômes au lieu de nous attaquer aux causes sous-jacentes, nous courons de plus en plus le risque de sombrer dans le néant."

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément n° 1, sect. IV.

14. Nous avons dit que la communauté internationale s'était déjà, dans le passé, fixé comme but le désarmement général et complet et qu'elle avait entériné ce but dans une résolution adoptée en 1961. L'on se souviendra qu'à cette date l'Assemblée générale a unanimement arrêté un programme de désarmement général et complet qui fait entrevoir un monde où les armements et les dépenses militaires seraient limités aux fins de police et de sécurité internes. Dix-sept années se sont écoulées et notre objectif demeure éminemment souhaitable, mais il reste difficile à atteindre parce que nous continuons à exceller dans la rhétorique qui nous caractérise. Depuis 1961 donc, sciemment, nous ignorons les démarches à entreprendre pour atteindre le but louable qu'on s'est fixé. Nous cherchons encore à tâtons la clef d'un problème dont dépend, comme nous le savons tous, la vie ou la mort de notre humanité chancelante.

15. Ce qui paraît paradoxal, c'est que, parallèlement à la recherche de la clef de ce problème, la communauté mondiale, désormais bipolarisée, utilise toujours la dignité de l'homme, son intelligence, son génie créateur pour continuer d'inventer sa propre destruction.

16. Nous osons croire que c'est parce que nous voulons aller de l'avant que nous nous retrouvons tous ici. L'expérience nous a malheureusement montré que nous avons enregistré beaucoup plus d'échecs que de résultats encourageants, malgré les bonnes intentions affichées, sans cesse manifestées. S'il est vrai que les deux dernières guerres mondiales, qui n'ont épargné aucun peuple, ont éclaté en Europe, il est de nos jours plus difficile de croire qu'une éventuelle guerre éclaterait nécessairement dans l'hémisphère nord : le climat de détente doit être effectif pour tout le globe.

17. Pour que notre société retrouve la confiance perdue, nous devons élaborer des accords spécifiques qui doivent assurer nettement un équilibre des forces aussi stable que possible à un niveau d'armement aussi bas que celui qu'a connu notre monde au début de ce siècle. L'aspect le plus important qui nécessite une solution urgente est l'éradication des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Dans la création de cette nouvelle atmosphère de confiance voulue, les superpuissances ont une responsabilité qui est à la mesure de leur pouvoir de destruction.

18. Il est dorénavant impératif que les Etats-Unis et l'Union soviétique parviennent à un accord dans les négociations sur la limitation des armes stratégiques que suit avec intérêt le monde entier. Nous estimons qu'un tel accord est la condition préliminaire à tout désarmement dans le domaine nucléaire. Il y a lieu d'associer à ces négociations toutes les puissances nucléaires dans la mesure où l'objectif visé n'est pas seulement d'éliminer les armes nucléaires des arsenaux nationaux américains ou soviétiques, mais aussi des parcs nucléaires nationaux de tous les Etats détenteurs de ces engins de mort.

19. Le Conseil supérieur militaire, le Gouvernement provisoire et le peuple tchadien suivent avec beaucoup d'intérêt les travaux de cette présente session. Pour nous, il s'avère indispensable d'arrêter la folle escalade

de la course aux armements qui fait naître dans plusieurs régions du monde un militarisme insensé. Ce militarisme atteint malheureusement un degré absurde et scandaleux et se sert de modes de pensée qui sont fondamentalement contraires à la raison. Avec son développement, la confiance entre les Etats cesse d'être la garantie du droit des Etats pour être remplacée par la peur et l'intolérance. Ceux qui le pratiquent se servent de principes anachroniques pour imposer leur propre volonté dans la région à laquelle ils appartiennent et menacent la vie autour d'eux de même qu'ils sapent la volonté naturelle de leurs voisins de choisir leurs institutions politiques, économiques et sociales. Les tendances au militarisme peuvent conduire à la guerre, surtout à une époque où la menace nucléaire ne cesse de croître. Ces dangereuses tendances sont inadmissibles, non seulement parce qu'elles sont périmées mais également et surtout parce qu'elles sont contraires au respect du principe de l'égalité du droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes et à l'obligation pour tous de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat.

20. La militarisation d'un pays reflète les dangers imminents qui peuvent surgir à tout moment. Elle est la négation des principes de la coexistence pacifique. Les inquiétudes prononcées de l'Afrique face à la menace nucléaire de l'Afrique du Sud sont légitimes. Le comportement du régime de Pretoria en Afrique australe est l'exemple le plus éclatant qu'offre un pays militarisé. Aucun effort ne doit être épargné pour décourager ce régime dans son ambition de se doter d'armes nucléaires.

21. Le surarmement auquel sont parvenus certains gouvernements fait naître un sentiment singulier dans les relations entre nations. La Charte des Nations Unies contient les principes sur les relations inter-Etats qui répondent tout à fait aux exigences de la coexistence pacifique. Ces principes ont créé, chacun le sait, une base concrète pour la garantie de la paix et de la sécurité internationales dans le monde, de même qu'ils constituent en soi une contribution de valeur pour l'élargissement efficace de la coopération entre toutes les nations.

22. Mon pays, le Tchad, a toujours pensé qu'il fallait que les Etats fondent leurs relations sur ces principes. Depuis son indépendance, il s'est assigné comme principes directeurs ceux de l'Organisation des Nations Unies, du mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de l'unité africaine. Sa politique extérieure et ses rapports reposent sur ces principes parce que son gouvernement a toujours rempli de bonne foi les obligations que dictent certaines chartes auxquelles il a solennellement souscrit.

23. Nous sommes convaincus que l'entente entre les nations est irréversible. Elle constitue un prélude à une paix juste et durable que recherchent toutes les régions du monde. Nous sommes ici pour trouver un climat de confiance.

24. A notre sens, rechercher une solution à la question du désarmement, c'est lutter contre l'orgueil national

doublé d'un chauvinisme aveugle et d'un complexe de supériorité agressif de la plupart des régimes du monde, c'est également combattre la nouvelle tendance d'annexion, d'invasion, d'occupation et d'ingérence dans les affaires intérieures, devenue la philosophie de bien des gouvernements. Trouver une solution à la question du désarmement, c'est aussi lutter contre les nouvelles méthodes hypocrites auxquelles ont recours certains gouvernements pour saper l'indépendance et le progrès social des autres Etats. Enfin, trouver une solution à la question du désarmement, c'est lutter contre un nouvel impérialisme ainsi qu'un nouvel hégémonisme rendus multiformes par les moyens que possèdent leurs tenants.

25. Ces nouveaux impérialisme et hégémonisme ont amené le chef de la diplomatie tchadienne, représentant le général Félix Malloum Ngakoutou Bey-Ndi, président du Conseil supérieur militaire et Chef de l'Etat, à déclarer à la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, en août 1976 à Colombo :

“Il nous a été donné de constater que certains Etats sont plus impérialistes que ceux sur lesquels, à longueur de journée, ils tirent à boulets rouges. Il nous faut être conséquents et logiques avec nous-mêmes. Ces Etats sont ceux-là mêmes qui encouragent et financent les subversions, les rebellions et les désordres intérieurs dans les autres Etats au moyen de subsides et de conseils et entretiennent des mercenaires sur leur territoire.”

26. Nous concevons le désarmement comme une mobilisation générale de la communauté internationale contre le sous-développement et la misère, contre toutes les injustices, de même que nous le concevons comme une mobilisation générale en faveur des causes justes et pour le triomphe du plein respect des principes de l'égalité souveraine, du non-recours à la menace ou à l'usage de la force, de l'inviolabilité des frontières, de l'intégrité territoriale des Etats, du règlement pacifique des différends, de la non-intervention dans les affaires intérieures et du respect des droits nationaux, principes qui constituent pour le Tchad la base d'un règlement juste de n'importe quel conflit.

27. Le gouvernement de mon pays n'a d'autres soucis que la réalisation de la réconciliation nationale, le bien-être du peuple tchadien et l'intégration graduelle de l'économie nationale. Il n'a d'aspirations que la paix, la prospérité, les bons rapports avec tous les Etats du monde qui respectent la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Tchad.

28. Nous sommes conscients du fait que nous avons beaucoup à faire et que la paix et la sécurité sont préludes à tout développement économique, technique et culturel. Nous dénonçons toute tentative de déstabilisation de notre pays ainsi que l'introduction des armements de tout genre. L'histoire jugera tous ceux qui continuent à déverser au Tchad les armes les plus sophistiquées incitant les fils du Tchad à s'entretuer. Actuellement des tubes lance-missiles sol-air, des Sam 7, des canons de 106 mm et de 57 mm sans recul, des mortiers de 60 mm ainsi que des lance-roquettes antichars et des RPG-7 abondent au Tchad, sans parler de mitrailleuses lourdes et de multiples armes individuelles.

29. Les armements que je viens d'énumérer ont été acheminés au Tchad et mis entre les mains des fils de ce pays à l'insu des autorités légitimes. Ce type d'armements est celui utilisé quotidiennement dans les foyers de tension délibérément créés par ceux-là mêmes qui sont en quête d'acheteurs prêts à répandre et à défendre leur idéologie.

30. Tous ceux qui ont introduit ces armes dans le but de satisfaire des intentions inavouées endossent la responsabilité de tout ce qui se passe dans mon pays. Nous nous demandons pourquoi, en avançant des allégations des plus mensongères, tient-on à faire du Tchad un théâtre sinistre? Le Tchad, quoi que l'on dise, est bel et bien une nation. Nous réaffirmons que rien n'altérera l'idée que nous constituons une nation, car la nation, pour nous, c'est l'idée de patrie tracée sur une carte, l'idée de frontières à défendre, l'idée de souveraineté d'un peuple et de son gouvernement sur ce territoire, la défense de ces idées par tous les moyens. Il convient de ne pas méconnaître de telles positions, chez nous ou ailleurs, si nous voulons éviter des drames inutiles.

31. Nous ne saurions clore ce chapitre sur les conséquences du militarisme insensé dans les relations internationales sans mentionner qu'avec le désarmement, s'il devenait effectif, disparaîtraient les foyers de tensions qui existent à divers degrés en Afrique et également le conflit du Moyen-Orient. Cette région, de par sa position stratégique, est en passe de devenir l'un des arsenaux les plus importants et les plus dangereux du monde, aussi bien du point de vue qualitatif que quantitatif. Il est donc temps, grand temps, d'arrêter la course aux armements, car, comme nous le reconnaissons tous, la course aux armements est en train de devenir un crime parce que les armements, même s'ils ne sont pas utilisés, condamnent les pauvres à la faim en raison des fortes sommes qu'ils absorbent. Le désarmement est inséparable des grands objectifs de l'humanité : l'unité, la justice, l'harmonie. La victoire du désarmement sera sans doute la victoire en faveur de la paix et du développement harmonieux des peuples du monde.

32. Aucune génération ne peut se vanter d'avoir connu une période aussi riche en réalisations scientifiques que la nôtre. Cependant, aucune n'a assisté à autant d'horreurs, de pertes en vies humaines et en biens matériels que celles que notre génération a connues au cours des dernières années à la suite de conflits brutaux qui naissent généralement au nom de concepts aussi fantaisistes que la supériorité ethnique et les considérations idéologiques. Avec les possibilités techniques sans égale offertes aujourd'hui à l'humanité, il y a lieu de s'attendre à leur utilisation dans la solution de nombreux problèmes politiques, sociaux et économiques qui se posent à la communauté internationale. Ces possibilités doivent servir à combattre la pauvreté, l'ignorance, la maladie et la faim dans le monde.

33. L'objectif premier de toute stratégie du désarmement doit demeurer la réaffectation des ressources humaines et matérielles libérées par le désarmement au

développement économique et social de tous les pays, et en particulier à celui des pays en développement.

34. La politique de production et d'accumulation d'armes de destruction massive est inacceptable et absurde. Depuis longtemps déjà, la course aux armements est entrée dans la sphère de l'irrationnel et un pays en développement comme le mien ne peut que s'indigner devant le défi de voir que les dépenses militaires absorbent dans le monde plus de 400 milliards de dollars par an, chiffre qui risque de doubler dans un proche avenir si cette session extraordinaire ne prend pas de mesures de désarmement.

35. Notre monde est sérieusement confronté à une série de problèmes : le problème de la crise de l'énergie de même que celui de l'approvisionnement en matières premières, le problème de la pollution de même que ceux de la faim et des maladies.

36. Nous devons, nous, pays en développement, asseoir les services publics, mettre en place les infrastructures dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'habitat. Il est un devoir impératif pour nos gouvernements de tout mettre en œuvre pour la protection de l'environnement ainsi que pour le progrès économique et social des peuples en général. Il est donc permis de se demander pourquoi on ne peut libérer les gigantesques ressources actuellement gaspillées dans les armements pour aider les peuples en détresse à se ressaisir.

37. Il est impensable que, tout en reconnaissant que les énormes dépenses militaires des Etats exercent les effets les plus défavorables sur le développement économique et social du monde, l'on puisse continuer à affecter chaque jour à l'armement plus d'un milliard de dollars.

38. Nous sommes convaincus que le milliard ainsi dépensé aurait dû améliorer, comme l'indique le rapport de Ruth Leger Sivard sur les dépenses militaires et sociales du monde<sup>2</sup>, les conditions de vie d'un milliard de personnes qui, sur 4 200 millions constituant la population mondiale, souffrent de la malnutrition; de 800 millions d'adultes illettrés; de 1 400 millions de personnes qui ne disposent pas d'eau potable; de 800 millions démunis de confort élémentaire, et de 1 400 millions sans aucune protection médicale.

39. Par ses conséquences économiques, sociales et politiques, la course aux armements constitue une entrave grave à la réalisation de progrès en faveur du nouvel ordre économique international que nous entendons tous instaurer pour corriger le déséquilibre économique entre pays en développement et pays développés.

40. Le groupe des Etats non alignés, à l'initiative duquel l'Assemblée se réunit, a présenté de nombreuses propositions raisonnables en faveur du désarmement.

41. En plus de ces propositions, nombre de délégations ont fait des suggestions concrètes dans le but final d'arrêter la course aux armements. L'échange de vues que nous avons commencé depuis le début de notre ren-

<sup>2</sup>World Military and Social Expenditures 1976, Leesburg, Virginie, WMSE Publications, 1976.

contre nous permettra, nous espérons, d'arriver à un mécanisme efficace de négociation. La session n'aura atteint son but que si nous en sortons avec des résultats substantiels et concrets. Nous nous félicitons de toute initiative concernant la mise en œuvre pratique de la démocratisation du mécanisme de négociation du désarmement et du système universel de vérification.

42. C'est ainsi que nous avons beaucoup apprécié le plan français qui tend à créer une agence de contrôle par satellite sous la juridiction de notre Organisation et sous contrôle international [voir A/S-10/AC.1/7]. Ce plan, tout comme le plan des pays nordiques, marque un progrès certain dans la vérification du désarmement et devrait donc être analysé en vue de mettre immédiatement en œuvre les mesures qu'il contient.

43. L'idée de la tenue d'une autre session extraordinaire a notre appui dans la mesure où une rencontre périodique nous permettrait de mesurer les progrès accomplis d'ici là. Nous avons l'inéluctable devoir de déterminer les principes, les priorités et les mesures tendant à renforcer la paix, la sécurité et la confiance entre nos Etats. Les peuples du monde placent en nous toute leur confiance et leurs espoirs. Il faudrait que les conclusions de nos travaux ne les déçoivent pas. La plupart des délégations ont déclaré que leurs gouvernements étaient disposés à apporter leur concours sincère au désarmement.

44. Le Tchad a foi dans la raison et ne peut qu'apprécier et soutenir toute initiative en vue de parvenir à la paix fondée sur la compréhension mutuelle et la justice. Notre optimisme nous fait penser que le climat actuel de détente internationale sera renforcé par les mesures que l'Assemblée générale entend arrêter. Nous croyons en une paix positive et nous sommes convaincus qu'avec l'interdiction des armes de génocide, le monde arrivera à une répartition équitable des richesses. Nous soutenons toute manifestation dirigée contre l'asservissement impérialiste, sous quelque forme que ce soit, contre l'exploitation et les tentatives d'exploitation et nous encourageons toute action contre les plaies qui accompagnent la course aux armements. C'est ce qui explique notre participation à cette session.

45. M. AMIN (Afghanistan) [*interprétation de l'anglais*] : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous offrir mes sincères félicitations et celles de la République démocratique d'Afghanistan pour avoir été élu à la présidence de cette importante session extraordinaire consacrée au désarmement. La délégation de la République démocratique d'Afghanistan est heureuse de voir un diplomate expérimenté et une personnalité éminente de la Yougoslavie, pays non aligné avec lequel l'Afghanistan a toujours eu des relations étroites et amicales, présider une session aussi importante.

46. Ma délégation souhaite aussi exprimer sa profonde gratitude au Secrétaire général, M. Waldheim, pour ses efforts dévoués en faveur de la cause des Nations Unies, et en particulier de celle de la paix mondiale.

47. C'est la première fois depuis la création de la République démocratique d'Afghanistan que je me trouve dans cette enceinte; c'est pourquoi j'estime de

mon devoir d'attirer brièvement l'attention des représentants sur l'important événement historique qui a marqué la libération du peuple afghan. Le soulèvement armé du peuple afghan pour sa libération le 27 avril 1978, début de la révolution nationale et démocratique des vaillants patriotes, officiers et soldats de mon pays, librement appuyés par le peuple afghan et sous la direction dynamique du parti démocratique populaire de l'Afghanistan, a ouvert une ère nouvelle pour notre population.

48. Pendant 50 ans, le peuple de l'Afghanistan, sous le régime d'oppression tyrannique de la dynastie de Mohammad Nader Shah et de son dernier despote, Mohammad Daoud, a subi des souffrances et des tortures inhumaines, dignes du Moyen Age, de la part d'un régime féodal quasi colonial et tribal lié à l'impérialisme réactionnaire. La famille régnante Nader-Daoud représentait le type le plus réactionnaire de l'aristocratie féodale; elle a essayé par tous les moyens les plus machiavéliques d'empêcher l'Afghanistan de se développer rapidement et sainement sur les plans économique, social, culturel et politique. Ainsi, en maintenant le peuple afghan dans l'ignorance et dans la pauvreté, cette famille a sauvegardé ses intérêts égoïstes et ceux des classes dirigeantes qui opprimaient et exploitaient le peuple, ainsi que ceux des forces intérieures et extérieures de la réaction.

49. Par souci de brièveté, je demanderai respectueusement aux représentants et à l'opinion publique mondiale de prendre connaissance des faits et des chiffres fournis par les divers organes et institutions des Nations Unies et les autres organisations internationales à propos de l'Afghanistan; ils constateront que mon pays, malgré des ressources naturelles et humaines énormes, a compté, pendant les 50 années du triste régime de la famille aristocratique Nader-Daoud, parmi les 20 pays les moins développés et les plus arriérés du monde, situation que le peuple afghan ne saurait tolérer davantage. Pendant ce demi siècle, toutes les conditions, objectives et subjectives, existaient dans le pays et toutes les possibilités étaient offertes, sur le plan régional et international, pour que l'Afghanistan compte parmi les pays avancés et développés et s'acquitte activement de ses obligations internationales eu égard à la paix, tout comme les autres nations du monde éprises de paix.

50. Voilà pourquoi la révolution nationale et démocratique du peuple afghan a triomphé et s'est terminée par la création de la République démocratique d'Afghanistan. Les directives essentielles de notre politique révolutionnaire, que le gouvernement est chargé de suivre, ont été annoncées par Noor Mohammad Taraki, secrétaire général du Comité central du parti démocratique populaire d'Afghanistan, président du Conseil révolutionnaire et premier ministre de la République démocratique d'Afghanistan. Des exemplaires des directives fondamentales de la politique révolutionnaire du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan ont déjà été distribués pour lecture aux représentants.

51. Si les relations du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan avec les pays de la région

et les autres pays du monde sont fondées sur la façon dont ils considèrent notre révolution démocratique et nationale, la politique étrangère pacifique de la République démocratique d'Afghanistan, conformément aux directives fondamentales de notre politique démocratique, est la suivante : politique active de non-alignement, indépendante et fondée sur les principes de la coexistence pacifique; établissement de relations de bon voisinage, d'amitié et de coopération avec tous les voisins de la République démocratique d'Afghanistan; affermissement et extension générale de relations amicales avec notre grand voisin du nord, l'Union soviétique, élargissement des relations amicales avec l'Inde, établissement de rapports d'amitié entre la République démocratique d'Afghanistan et l'Iran, le Pakistan et la Chine, règlement de la question nationale des populations du Pashtun et du Baluch conformément à leur volonté propre et aux antécédents historiques, grâce à une entente et à des pourparlers politiques pacifiques entre la République démocratique d'Afghanistan et le Pakistan, efforts en vue de préserver la paix mondiale et de consolider les fondements de la paix dans la région, campagne pour promouvoir le désarmement général et en particulier pour la prévention de la prolifération des armes nucléaires, le démantèlement des bases militaires d'agression en sol étranger et l'élargissement et l'affermissement de la détente internationale, respect des principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

52. La République démocratique d'Afghanistan, conformément à sa politique de paix, attache une valeur particulière à cette importante session extraordinaire convoquée sur l'initiative des nations non alignées et à laquelle participent les représentants de 149 pays du monde en vue de discuter les problèmes du désarmement.

53. Bien que les forces éprises de paix du monde entier n'aient négligé aucun effort pour s'opposer aux réactionnaires impérialistes, aux fauteurs de guerre et à la course aux armements, avec quelques résultats importants, et bien que l'arrêt de la course aux armements et la création d'une atmosphère propice à la réduction et, éventuellement, à l'élimination du danger d'affrontement nucléaire soient des questions fondamentales liées à la survie de l'humanité, la course aux armements, malheureusement, continue. En outre, on poursuit sans relâche une politique de nouvelles inventions militaires scientifiques et techniques, manifestation d'une attitude belliciste qui a pour résultat la création et la mise au point de divers types d'armes inhumaines de destruction massive.

54. La poursuite de la course aux armements non seulement empêche la croissance et l'expansion du processus profond et bénéfique d'allègement des tensions et de détente internationale, mais peut même susciter un danger grave de guerre nucléaire, une guerre qui pourrait détruire tous les êtres humains et toute la civilisation de l'homme. La course aux armements, lancée par l'impérialisme, s'accélère sous l'influence des milieux bellicistes du monde. Les adversaires de la détente et du désarmement ont récemment élargi leurs activités

destructrices contre le programme et la politique de paix. L'accroissement quotidien aberrant des dépenses militaires des impérialistes et de ceux qui leur sont liés, ainsi que leur intérêt dément à la production de nouvelles armes de destruction massive sont les meilleures preuves à l'appui de notre déclaration.

55. Nous pensons que les vues de très nombreux pays et de l'opinion publique mondiale jouent un rôle important dans la recherche d'une solution aux problèmes complexes du désarmement non encore résolus et dans les efforts déployés en vue de la réalisation du désarmement. L'actuelle session extraordinaire de l'Assemblée générale touche aux intérêts vitaux de toute l'humanité; tous les peuples du monde souhaitent ardemment et espèrent — voire exigent — que l'Assemblée générale prenne à cet égard des mesures globales et décisives.

56. La République démocratique d'Afghanistan estime que l'impuissance à résoudre le problème du désarmement et le danger qui en découle pour l'humanité à la suite du manque de progrès en la matière causent des dommages irréparables à la paix et à la sécurité internationales, ainsi qu'au développement économique et social de toutes les nations du monde.

57. L'un des objectifs essentiels des forces progressistes du monde est d'obtenir le désarmement général et complet sous contrôle international, de garantir la paix et la sécurité et le droit des peuples de la terre à la vie, et de résoudre les grands problèmes de développement économique et social des pays en développement.

58. Nous nous rallions aux propositions pacifiques de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères et chef de la délégation de l'Union soviétique, et d'autres représentants qui sont des avocats sincères de la paix, et nous n'oublions pas la nécessité d'obtenir réellement un désarmement général et complet en vue de parvenir à une paix permanente dans le monde, mais nous pensons que les mesures bien précises qui suivent sont nécessaires.

59. Premièrement, il faut mettre un terme à la production de tous les types d'armes nucléaires, en réduire le nombre et, en définitive, les éliminer totalement. Pour atteindre cet objectif, il faut interdire la production des armes nucléaires et de tous les autres types d'armes suscitant le danger de la destruction massive d'êtres humains. Il faut réduire les stocks d'armes nucléaires et de leurs vecteurs. Il faut affecter les ressources financières ainsi libérées à des fins pacifiques, à savoir fournir une assistance aux pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il faut, enfin, éliminer tous les types d'armes nucléaires, qu'elles soient stratégiques ou tactiques, offensives ou défensives.

60. Deuxièmement, il doit y avoir réduction des forces armées. Ce noble objectif doit être mis en œuvre parallèlement au désarmement nucléaire. Il faut arrêter la production de toutes les armes classiques ayant une forte capacité de destruction. Le démantèlement des bases militaires en territoire étranger et le retrait des troupes étrangères de ces territoires d'imposent également.

61. Troisièmement, il doit y avoir prévention de la guerre atomique. Tous les pays devraient être invités à agir de façon à éviter de faire naître des tensions sur les plans régional et international et à empêcher une guerre atomique. À cet égard, l'essentiel de la responsabilité doit incomber aux puissances nucléaires. Les pays qui n'ont pris aucun engagement doivent conclure des traités avec les puissances nucléaires afin de prévenir la guerre atomique.

62. Quatrièmement, il doit y avoir interdiction générale et complète des essais nucléaires. Cette mesure importante, pour l'application de laquelle toutes les conditions nécessaires sont réunies, peut contribuer de façon très effective à l'interdiction de la production de nouvelles armes nucléaires de toutes sortes.

63. Cinquièmement, il faut consolider la non-prolifération des armes nucléaires. Il faut donner au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*] une forme plus générale et il faut que le système de garanties à cet égard soit renforcé de façon à assurer que les pays non dotés d'armes nucléaires ne pourront pas se procurer ces armes.

64. Sixièmement, il faut interdire et éliminer les armes chimiques. À ce propos, les négociations nécessaires doivent commencer immédiatement et se poursuivre.

65. Septièmement, il faut interdire la production de tous les types et de tous les systèmes d'armes de destruction massive. À cet égard, il est entièrement de l'intérêt de la paix que les États-Unis et l'Union soviétique s'engagent immédiatement à empêcher la production d'armes à neutrons, conformément à la proposition de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique [*5<sup>e</sup> séance*].

66. Huitièmement, il faut réduire les budgets militaires. L'application de cette réduction constitue une mesure efficace en vue d'empêcher la course aux armements. Il faut amorcer des négociations sur cette question et commencer à réduire progressivement les budgets militaires. Les sommes ainsi libérées devraient être consacrées à l'amélioration du niveau de vie de centaines de millions de personnes qui, de par le monde, souffrent du fait de la pauvreté, de la maladie, de l'analphabétisme et du colonialisme.

67. Neuvièmement, le fond des mers et des océans doit être démilitarisé. Il faut commencer à empêcher l'installation d'armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive sur les fonds marins. On devrait utiliser le fond des mers et des océans à des fins pacifiques et il faut que soit signé un traité international portant démilitarisation des fonds marins.

68. Dixièmement, je voudrais mentionner les mesures régionales en vue de la détente et du désarmement sur le plan militaire. Les efforts déployés dans ce domaine jouent un rôle essentiel dans le freinage de la course aux armements et dans le désarmement, notamment dans les régions où se trouvent d'énormes établissements militaires. La détente régionale sur le plan militaire doit être respectée dans les zones dénucléarisées. Il faut créer des zones de paix dans les diverses régions du monde. La reconnaissance de l'océan Indien en tant que zone de

paix, le retrait des navires et des sous-marins nucléaires de la mer Méditerranée et la création de zones de paix dans diverses parties du monde, toutes ces mesures sont conformes à l'esprit de cette importante session.

69. Il faut absolument utiliser de façon pratique et efficace tous les types, toutes les formes et toutes les voies possibles en matière de négociations et de pourparlers en vue de mettre un terme à la course aux armements. En principe, la cessation d'entretiens sur le désarmement rend plus difficile encore la solution des problèmes de désarmement. La responsabilité des graves conséquences découlant de l'arrêt de ces entretiens incombe aux parties qui, sous divers prétextes, refusent de négocier.

70. La délégation de la République démocratique d'Afghanistan appuie pleinement la proposition de convocation d'une conférence mondiale du désarmement peu de temps après l'actuelle session extraordinaire consacrée au désarmement.

71. L'acquisition d'armes nucléaires par Israël préoccupe et inquiète sérieusement l'Afghanistan. Nous voyons dans les conséquences de cette acquisition un élément qui a une influence grave et défavorable sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans le monde. C'est là encore un nouveau fait dangereux et fort peu désirable dans la crise du Moyen-Orient.

72. La fourniture occulte d'armes nucléaires à Israël et à l'Afrique du Sud est une violation inquiétante du Traité international sur la non-prolifération des armes nucléaires de la part de certains pays nucléaires qui ont signé ce traité et y ont même adhéré. La collaboration et la coopération entre Israël et le régime raciste d'Afrique du Sud est également une cause de préoccupation pour la délégation afghane.

73. Les peuples du monde attendent de l'Assemblée générale qu'elle adopte, au cours de la présente session extraordinaire, des mesures concrètes à l'appui des efforts déployés en vue du désarmement. Cette session extraordinaire doit avoir pour résultat un élargissement marqué et une consolidation de la détente, y compris la détente militaire, et un allègement des tensions internationales.

74. Unissons nos forces et nos efforts pour épargner à l'humanité, au monde et, en fait, à la civilisation de l'homme l'holocauste d'une guerre totale et l'annihilation massive des habitants de la planète. Nous sommes persuadés que nous sommes capables d'utiliser notre raison et nos connaissances en faveur de la paix, de l'amitié entre les nations et de la prospérité des peuples du monde.

75. M. MWALE (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, vous féliciter de votre élection — pour la troisième fois cette année — à la présidence d'une autre session extraordinaire de l'Assemblée générale. Votre élection est la preuve de la confiance que la communauté internationale place en vous et en votre pays, la Yougoslavie.

76. Il n'est pas moins significatif que la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement soit présidée par l'éminent ressortissant

d'un pays qui a été l'hôte de la conférence de fondation du mouvement non aligné. Tout le monde sait désormais que la présente session a été convoquée sur l'initiative des pays non alignés. Les membres de ce mouvement espèrent qu'en faisant droit à leur demande, tous les autres membres de la communauté internationale souhaitent autant qu'eux que la session extraordinaire aboutisse aux résultats positifs pour lesquels elle a été conçue et convoquée. Les dirigeants du mouvement non aligné ont demandé que la présente session soit convoquée en raison de leur préoccupation et de leur engagement à l'égard de la paix et de la sécurité internationales. En outre, la tâche de la session extraordinaire est au cœur même des objectifs et des principes des Nations Unies.

77. Le désarmement est une question mondiale qui exige des solutions mondiales parce qu'elle affecte la sécurité de chaque être humain, et aucune nation ni aucun peuple ne sauraient se permettre de rester insensibles aux dangers et aux conséquences réelles que pose l'intensification croissante de la course aux armements.

78. La Zambie estime que tous les Etats ont la responsabilité d'œuvrer à la réalisation du désarmement. Cependant, ce sont les puissances qui détiennent la plus grande part des armements qui ont la responsabilité de mettre un terme à la course aux armements. Ma délégation leur demande donc de manifester leur volonté politique au cours des négociations du désarmement pendant et après cette session, si l'on veut éviter une catastrophe à l'échelle mondiale.

79. Parmi les orateurs qui m'ont précédé, nombreux sont ceux qui ont évoqué avec éloquence l'état actuel des armements sur notre planète. Des volumes et des volumes de statistiques en matière d'armements attestent la situation dangereuse dans laquelle nous vivons aujourd'hui. La situation est aussi inquiétante que dangereuse. Nous vivons à l'époque de l'équilibre précaire de la terreur. La réalité de la situation actuelle, c'est que l'humanité survit aujourd'hui parce que ceux qui sont armés jusqu'aux dents contre les autres n'ont pas décidé de porter le coup décisif. On peut donc dire à juste titre que notre ère est celle d'une survie autorisée.

80. Nous sommes douloureusement conscients des capacités meurtrières des armes modernes, et notamment des armes nucléaires. On a dit à maintes reprises que les armes qui se trouvent actuellement dans les arsenaux des grandes puissances sont capables d'anéantir la race humaine plusieurs fois. Il est suffisamment dangereux d'avoir des armes qui peuvent tuer une fois, et il est donc scandaleux de continuer à amasser des armes modernes de destruction massive dotées de la capacité de suranéantissement.

81. La course aux armements, tant dans ses dimensions horizontales que verticales, a atteint son paroxysme dans toute l'histoire de l'humanité. Si la tendance actuelle persiste, la situation s'aggravera sans doute, augmentant ainsi les dangers d'un holocauste. En fait, l'homme semble décidé à accélérer ce qu'un observateur a qualifié avec franchise de "course vers le néant". La course aux armements est véritablement une course vers le néant.

82. La Zambie estime que la présente session extraordinaire fournit une occasion exceptionnelle de réévaluer la situation. Cette session constitue donc l'occasion de tracer le cours de la survie des hommes. Nous ne devons pas la laisser échapper. Ma délégation espère que tous les pays s'abstiendront d'utiliser cette plateforme à des fins de propagande et qu'ils aborderont la question critique du désarmement avec le sérieux qu'elle mérite. Agir autrement serait miner la structure même sur laquelle pourraient reposer les mesures tendant à instaurer un climat de confiance. Nous n'arriverons peut-être pas à tous les résultats positifs voulus au cours d'une session, mais il faut bien se lancer dans la voie difficile du désarmement général et complet. Nous devons donc achever cette importante session extraordinaire avec un véritable programme d'action pour le désarmement.

83. Le désarmement est lié au renforcement de la sécurité internationale. Nous ne pouvons donc pas parler de désarmement sans manifester l'intention de nous engager à respecter rigoureusement les dispositions de la Charte des Nations Unies et à appliquer pleinement la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [résolution 2734 (XXV)], documents qui, l'un et l'autre, proclament les principes de justice, d'égalité, d'indépendance, de paix et de développement. Il nous appartient donc d'éliminer les causes de conflit dans le monde en nous efforçant de trouver des solutions justes aux crises qui existent dans des régions telles que l'Afrique australe, le Moyen-Orient et Chypre.

84. Parlant du besoin d'éliminer les tensions internationales, je voudrais attirer l'attention sur le conflit dangereux et toujours plus grave qui existe en Afrique australe et dont la cause profonde réside dans l'existence continue de régimes minoritaires blancs arrogants et agressifs. Ces régimes, par leurs actes, sont résolus à fomenter un affrontement Est-Ouest qui pourrait entraîner une troisième guerre mondiale. Le président Kaunda a maintes fois lancé des avertissements à l'égard de l'affrontement qui couve. Cette menace que posent les régimes minoritaires racistes d'Afrique australe à la paix et à la sécurité internationales est devenue d'autant plus grave que l'Afrique du Sud a décidé de se doter de l'arme nucléaire. Elle est maintenant sur le point de faire exploser un engin nucléaire. L'Afrique du Sud est parvenue à ce niveau d'accumulation d'armement grâce surtout à l'assistance qu'elle continue de recevoir de certains Etats représentés ici.

85. En Zambie, nous considérons la fourniture continue de matières nucléaires à l'Afrique du Sud comme un commerce dangereux et lourd de conséquences pour l'Afrique et le monde. Ce que doivent comprendre ceux qui collaborent avec l'Afrique du Sud raciste, c'est qu'ils arment un régime dément et névrosé qui n'a à peu près aucun respect pour la vie humaine, pour les normes de comportement et pour le droit international. Cette question ne saurait être traitée à la légère, du moins pas à la présente session extraordinaire consacrée au désarmement.

86. La session extraordinaire de l'Assemblée générale doit demander la fin immédiate de toute collaboration

avec le régime raciste sud-africain, dans le domaine nucléaire. Nous engageons instamment tous les pays occidentaux qui fournissent du matériel nucléaire à l'Afrique du Sud de renoncer publiquement à ce commerce de traître. A cet égard, une fois de plus, nous demandons à la communauté internationale d'appliquer sérieusement le récent embargo sur les armes qui a été imposé à l'Afrique du Sud par le Conseil de sécurité. Si les régimes racistes d'Afrique australe n'avaient pas été armés au niveau auquel ils le sont actuellement, le conflit actuel dans la région n'aurait pas pris les proportions alarmantes qu'on lui connaît. La communauté internationale contribuerait fortement aux idéaux du désarmement et à la réduction des tensions internationales si elle mettait fin à la fourniture d'armes nouvelles à l'Afrique du Sud raciste, pays qui a amassé le plus vaste arsenal d'armes du continent africain, à des fins de répression et d'agression.

87. Tandis que des efforts sont entrepris dans le domaine du désarmement, les membres de la communauté internationale doivent aussi s'efforcer d'éliminer les tensions en tant que moyen d'instaurer la confiance. De ce point de vue, les Etats militairement puissants ne doivent pas exagérer les exigences de leur sécurité nationale. Dans notre monde d'aujourd'hui, il existe un déséquilibre entre les besoins de la sécurité nationale, de la part des grandes puissances, et les exigences de la paix et de la sécurité internationales. Un sentiment exagéré d'insécurité nationale engendre des dangers pour la sécurité internationale. Le moment n'est-il pas venu, pour les Etats, de redéfinir les besoins de leur sécurité nationale ?

88. C'est sur ce plan que nous demandons que soient réexaminés les blocs de puissance militaire, avec leur démantèlement comme objectif. Les dangers que les blocs des puissances militaires constituent pour notre sécurité à tous sont évidents.

89. Au niveau régional, les efforts qui sont faits pour atteindre les objectifs du désarmement sont découragés par des forces extérieures. Les tentatives faites par les Etats de certaines régions pour créer des zones de paix ou exemptes d'armes nucléaires continuent d'être contrecarrées par les ambitions de certaines grandes puissances et de certains blocs. En Afrique, les efforts des Etats du littoral et de l'arrière-pays tendant à faire de l'océan Indien une zone de paix, constituent un exemple à cet égard. Nous demandons à tous ceux qui ont fait intrusion dans la région de revenir sur leur politique dans l'intérêt de la paix.

90. L'Afrique a opté pour le non-alignement. Le non-alignement, pour nous, signifie que nous avons le droit de choisir nos amis et, évidemment, que nous pouvons être les amis de tous si nous le souhaitons. Cela veut dire que nous n'aurons pas d'ennemis permanents mais que, dans ce monde d'interdépendance humaine, nous chercherons des alliés sûrs pour réaliser la paix et la sécurité internationales. Cela veut dire que nous n'accepterons ni la tutelle, ni le chantage de la part d'amis ou d'ennemis qui voudraient nous dire en quoi consiste notre meilleur intérêt. Nous savons quels sont nos objectifs et nos priorités. Nous nous sommes engagés à maintenir

notre indépendance et nous nous préoccupons de la lutte destinée à libérer l'Afrique australe.

91. Nous assistons à la recrudescence de la rhétorique de la guerre froide et, en même temps, à des manœuvres visant à faire de l'Afrique un pion sur l'échiquier des rivalités des grandes puissances. Mon gouvernement est très inquiet de ce grave état de chose et de l'idée dangereuse que nourrissent certains milieux, selon laquelle l'Afrique ne peut maintenir son indépendance que dans le contexte de la politique de pouvoir internationale. En conséquence, des facteurs extérieurs ont été introduits dans l'intention calculée de contrôler et de recoloniser l'Afrique et pour justifier l'ingérence étrangère. Aujourd'hui, on sonne l'alarme pour détourner l'attention de la lutte pour la libération de l'Afrique australe, le résultat escompté étant de prolonger la vie des régimes blancs minoritaires et racistes. La déclaration faite la semaine dernière par le raciste Vorster constitue la preuve suffisante que les régimes minoritaires blancs d'Afrique australe sont très contents de la nouvelle obsession qui existe dans certains milieux, car ils savent fort bien que cette obsession leur donne un bouclier qui leur permet d'arrêter la marée des mouvements de libération en Afrique du Sud.

92. Une autre manifestation des nouvelles formes de recolonisation en Afrique consiste à fabriquer des idées curieuses sur la présumée sécurité de l'Afrique de la part de ceux qui prétendent mieux savoir que nous ce qui convient à notre continent. En outre, nous sommes témoins de plans destinés à utiliser des parties de notre continent comme "cobayes" pour expérimenter certaines armes de destruction massive. Il s'agit là d'une tendance dangereuse qu'il convient d'enrayer dans l'intérêt de l'Afrique et de la paix mondiale. Je saisais cette occasion pour adresser un appel à tous les Etats afin qu'ils respectent le droit souverain des pays africains à décider de ce qui répond aux intérêts bien compris de notre continent. Nous souhaitons que tout le bruit que l'on fait aujourd'hui autour de l'Afrique prenne la forme d'une pression qui s'exercerait contre les régimes blancs minoritaires d'Afrique australe qui sont certainement la cause profonde de l'état actuel de continent africain. Ma délégation engage tous les Etats à accroître le soutien qu'ils nous donnent en Afrique dans la lutte destinée à libérer l'Afrique australe des serres des régimes minoritaires blancs d'oppression, d'exploitation et de racisme et leur demande de ne pas être les victimes d'une propagande facile.

93. En Zambie, nous voyons dans le désarmement une possibilité de contribuer d'une manière positive au développement et à l'établissement du nouvel ordre économique international. Nous partageons incontestablement l'opinion que les 400 milliards de dollars qui sont chaque année gaspillés dans des armements pourraient être utilisés d'une manière meilleure et plus rationnelle pour favoriser le développement économique et social, notamment celui des pays en développement; cette somme pourrait contribuer à réduire le fossé de plus en plus vaste entre les pays développés et les pays en développement et elle pourrait également servir à donner un grand élan à l'établisse-

ment de mesures vers la réalisation du nouvel ordre économique international, système fondé sur les principes de l'équité, de l'égalité souveraine et du recours à l'effort personnel. Rappelons-nous constamment aussi que la recherche du nouvel ordre économique international n'est que l'un des éléments vitaux d'un mouvement universel vers un ordre mondial rationnel et réellement sûr.

94. Nous gardons le fervent espoir que l'esprit croissant d'interdépendance et les exigences de la crise économique qui règne actuellement dans le monde inspireront aux Etats des efforts plus grands et plus sincères, en matière de désarmement, à la mesure de leur part respective du fardeau. Nous restons convaincus que tous les efforts effectifs et substantiels destinés à inverser et à arrêter la course aux armements permettraient de libérer des ressources précieuses qui pourraient être affectées à des fins plus positives dans le domaine du développement; le désarmement et le développement sont ainsi unis par des liens dialectiques. Je tiens à souligner que le sentiment de sécurité que pourrait engendrer le nouvel ordre économique international, serait réel, sincère et non-illusoire.

95. La présente session extraordinaire de l'Assemblée générale a la responsabilité vitale de permettre à l'humanité de tracer un programme d'action contenant des mesures précises destinées à arrêter la course aux armements et à assurer une réduction des armements. Le rôle à long terme que les Nations Unies peuvent jouer à cet égard doit être clairement défini.

96. Mon gouvernement estime qu'il faut démocratiser au plus tôt les instances de délibération et de négociation du désarmement parce que la paix est indivisible et intéresse donc, à bon droit, tous les Etats. Ce processus viendrait compléter les autres efforts bilatéraux et multilatéraux destinés à résoudre le problème du désarmement.

97. Nous savons que des tentatives ont été faites depuis des décennies et que plusieurs plans ont été conçus pour parvenir à un accord sur le désarmement général et complet sous un contrôle international efficace et ainsi développer la procédure de désarmement. Cependant, les résultats de ces efforts — y compris la mise en application du désarmement lié à des accords multilatéraux — ont été minimes, c'est le moins qu'on puisse dire. Il reste beaucoup à faire dans les années qui viennent. De plus, le mécanisme nécessaire pour le respect complet des accords multilatéraux a été peu efficace. Dans certains conflits locaux, par exemple, des gaz asphyxiants, ou autres, et des méthodes bactériologiques de guerre ont été employés au mépris du Protocole de Genève de 1925<sup>3</sup>, des conventions et des déclarations de La Haye adoptées au début du siècle. La Zambie engage vivement les Nations Unies à trouver les moyens de traiter les coupables comme il convient lors-

qu'ils violent ces normes internationales de conduite civilisée.

98. Somme toute, quels que soient les résultats positifs déjà obtenus, la course aux armements se poursuit sans relâche. Il convient d'encourager d'autres efforts qui permettraient d'atteindre les objectifs de désarmement dans un cadre bilatéral. Les superpuissances encourent une responsabilité dans la négociation de la limitation des armes meurtrières qu'elles détiennent. Nous ne savons que trop qu'il est nécessaire et urgent d'aborder la question du désarmement sous différents angles.

99. La Zambie, en sa qualité de membre du Comité préparatoire, s'est jointe aux autres nations non alignées pour présenter des propositions qui sont maintenant soumises à l'examen de la session extraordinaire. Je profite de cette occasion pour recommander ces propositions. Sans les discuter toutes en détail, je voudrais relever certains aspects de certaines d'entre elles.

100. Notre premier ensemble de propositions se rapporte à la question de savoir comment il convient d'aborder le problème du désarmement. Nous sommes convaincus qu'il devrait exister, sous une forme ou une autre, un organe démocratique de délibération composé de tous les Membres des Nations Unies. Il est inutile de faire remarquer que la Première Commission de l'Assemblée générale, sous sa forme actuelle, ne répond pas à ce critère. Pour nous, cependant, c'est le principe plutôt que l'appellation qui compte.

101. Un organisme de négociation serait directement responsable vis-à-vis de l'organe de délibération, comme mécanisme permanent pour la conduite de négociations effectives. Cet organe devrait être assisté par un institut mondial de recherche ou un institut spécialisé sur le désarmement, auquel pourraient être affiliés d'autres instituts de recherche et de paix. Nous recommandons que cet ensemble soit placé sous la tutelle des Nations Unies.

102. La seconde série de propositions suggère ce qu'il convient de faire pour arriver à l'objectif final du désarmement, qui, à notre avis, doit être le désarmement général et complet. Dans ce domaine, nous recommandons, pour traiter du problème des armes, d'instituer un système permettant de classer les arsenaux par ordre de capacité de destruction, en partant des armes nucléaires jusqu'aux armes classiques. De plus, il doit exister un système fiable permettant d'appliquer les règles internationales de conduite en situation de conflit.

103. Pour conclure, je voudrais dire que cette session extraordinaire constitue l'une des rares possibilités que l'humanité, par l'intermédiaire de ses représentants réunis ici, a su trouver pour modifier le cours de l'histoire. Par nos actes dans cette enceinte, nous pouvons non seulement agir pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, mais nous pouvons même nous préserver nous-mêmes et préserver la civilisation de l'anéantissement qui suivrait les catastrophes qui peuvent être déclenchées en appuyant simplement sur un bouton placé sur une arme mortelle.

<sup>3</sup>Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. XCIV, 1929, n° 2138, p. 65).

104. L'humanité en tant qu'espèce vivante court un danger mortel d'être anéantie si la course aux armements actuelle n'est pas arrêtée et inversée. Formons le vœu que cette session extraordinaire mette un terme à la terrible course de l'homme vers le néant.

105. M. KINENE (Ouganda) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président : Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Votre élection à l'unanimité à ce poste témoigne de la confiance que vous inspirez et du respect de l'Assemblée générale pour votre compétence, vos qualités remarquables et votre expérience personnelle. J'aimerais rendre hommage au dévouement de votre pays pour la recherche d'une solution au problème du désarmement. Ce dévouement est apparu clairement dès 1961, puisque la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Belgrade, a abouti à la résolution adoptée par la cinquième Conférence des pays non alignés, à Colombo, résolution qui été entérinée par l'Assemblée générale et dont cette session extraordinaire consacrée au désarmement est le résultat.

106. Permettez-moi également de vous transmettre à vous et à tous les représentants à cette session les souhaits les meilleurs du maréchal Idi Amin Dada, président à vie de la République d'Ouganda.

107. La convocation de cette session extraordinaire consacrée au désarmement a coïncidé avec l'appel lancé par le Président à vie de l'Ouganda dans son message de nouvel an à la nation et au monde entier, exprimant l'espoir que cette année serait une année d'amour, de paix et de réconciliation. La position de l'Ouganda sur cette importante question du désarmement a été clairement exposée. Nous avons appuyé la proposition de convocation de cette session extraordinaire consacrée au désarmement faite à la conférence de Colombo; nous avons également approuvé la convocation d'une conférence des Nations Unies sur le désarmement dans un avenir proche.

108. Comme l'ont déjà déclaré de nombreux orateurs qui m'ont précédé, nous pensons que la sécurité des Etats a une importance essentielle et chaque pays, qu'il soit grand ou petit, a avant tout la responsabilité et le devoir de préserver sa sécurité. De même, l'Ouganda croit que sa sécurité sera menacée tant que la sécurité de l'Afrique sera menacée. Notre continent ne peut être pleinement en sécurité tant qu'une partie restera sous la domination coloniale ou raciste. C'est avec ce fait présent à l'esprit que nous devons établir une distinction claire entre le désarmement et la lutte pour la libération nationale, qu'elle se poursuive en Afrique, au Moyen-Orient, ou dans toute autre partie du monde. Il faudrait mettre à la disposition des mouvements de libération toutes les armes nécessaires, quelle que soit leur origine.

109. Ma délégation a pleinement confiance que les délibérations de la présente session seront menées dans une atmosphère de coopération et de compréhension assortie d'une sincérité authentique et d'un réel désir de trouver et d'énoncer des solutions pratiques pour l'ins-

tauration d'un cadre simple qui réglementera les armements. Ma délégation espère aussi que la présente session extraordinaire permettra de dégager une série de principes qui permettront de négocier, au cours des prochaines années, un désarmement général et complet.

*M. Asensio-Wunderlich (Guatemala), vice-président, prend la présidence.*

110. Nous savons tous que la question du désarmement est une question très complexe. Elle exige de la prudence, de la patience et de la souplesse. Par conséquent, nous espérons que toutes les délégations représentées ici ne maintiendront pas des positions rigides et éviteront ainsi une impasse. Les Nations Unies, sous les auspices desquelles se déroule cette session extraordinaire, sont le plus important bastion de la paix, de la dignité humaine et des libertés fondamentales. C'est ici, aux Nations Unies, que toutes les nations du monde, qu'elles soient grandes ou petites, développées ou en développement, peuvent se rencontrer dans une atmosphère de paix en vue de discuter tous les problèmes qui touchent l'humanité, afin d'y trouver les solutions appropriées. C'est pourquoi la délégation de l'Ouganda croit sincèrement que les Nations Unies devraient jouer un rôle de plus en plus important dans la recherche du mécanisme des négociations sur le désarmement.

111. Les Nations Unies doivent de plus, assumer un nouveau rôle de direction et encourager la conclusion et la ratification d'un traité qui reprendrait des procédures convenues en vue d'un désarmement général et complet, telles que la création d'une nouvelle structure institutionnelle des relations internationales qui permettrait au dialogue, aux négociations et au règlement pacifique des différends de remplacer la guerre et le recours à la force.

112. Comme nous le savons tous, les négociations sur le désarmement se sont révélées dans le passé être très difficiles, très complexes et hautement techniques. La plupart des difficultés qui entouraient ces négociations ont été, dans une grande mesure, d'ordre politique et psychologique. Tout retard dans les négociations et dans la recherche de solutions pratiques à la question du désarmement rendrait, par conséquent, plus difficile encore la découverte de solutions à ce problème complexe. Entre-temps, il est probable que de nouveaux dangers apparaîtront sur la scène, étant donné que de nouvelles armes meurtrières seront à la disposition de ceux qui les fabriquent, leur donnant la mainmise sur l'humanité tout entière. La délégation de l'Ouganda espère sincèrement que les Etats Membres de notre Organisation feront preuve de la volonté et de la sagesse politiques nécessaires pour amener une conclusion positive de nos délibérations.

113. Au cours des trois dernières décennies, nous avons été les témoins de l'apparition d'armes meurtrières et de l'accumulation d'armes nucléaires perfectionnées. En bref, un nouveau dictionnaire des armements a vu le jour. Mais pourquoi cela? Si les négociations sur le désarmement avaient commencé immédiatement après la deuxième guerre mondiale et si le secret n'avait pas entouré la fabrication et la diffusion

de nouveaux types d'armements meurtriers, l'humanité ne vivrait pas aujourd'hui dans une atmosphère de terreur permanente face à la forme la plus brutale de destruction.

114. La course aux armements a déclenché une vague de tension et de colère parmi les superpuissances et a créé entre elles des malentendus, à la consternation du reste de la communauté internationale. Ces tensions, à leur tour, ont donné naissance à un phénomène où la guerre et les conflits armés sont devenus tout à fait possibles. Les tensions ont tendance à engendrer davantage de tensions. Davantage de tensions entraîne davantage d'armements, de différentes formes et de différente importance. Ainsi, les découvertes techniques, loin d'être consacrées à de bons usages, se sont transformées en instruments de destruction de la race humaine. L'ironie de la technique, c'est que l'homme a fait des découvertes scientifiques merveilleuses mais qu'il n'a pas réussi à créer un nouveau cadre dans lequel il puisse vivre en paix et en sécurité.

115. Les négociations sur le désarmement ne sauraient progresser si nous ne les menons pas dans un climat où tous les Etats détenteurs d'armes nucléaires acceptent de s'asseoir autour de la même table de conférence, afin d'aplanir leurs divergences. Nous tous qui sommes réunis ici, nous avons un objectif commun, à savoir : aboutir à un désarmement général et complet. Ce qu'il nous faut faire, à la présente session extraordinaire, c'est nous engager à mettre sur pied un nouveau mécanisme de négociations grâce auquel tous les Etats, dotés ou non d'armes nucléaires, pourraient avoir un échange de vues très utile sur la façon de supprimer les armes de destruction massive.

116. Un aperçu de l'histoire des négociations sur le désarmement donne l'impression que, dès qu'il y avait une impasse dans les négociations, un nouvel organe était créé. Nous nous félicitons de tous les efforts tendant à amener le désarmement, mais ma délégation pense néanmoins que ces efforts séparés ne doivent pas remplacer un mécanisme général auquel nous devons tous participer pour résoudre le problème du désarmement.

117. Les négociations multilatérales sur les questions liées au désarmement sont très utiles pour l'élaboration de principes qui fourniront un fondement solide au désarmement. Mais notre session ne servira à rien si les principes que nous voulons en voir sortir ne sont pas fondés sur le respect et l'égalité mutuels. La communauté internationale ne peut rien laisser à la chance. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les Etats, notamment à tous les Etats dotés d'armes nucléaires, pour qu'ils déploient davantage d'efforts dans les négociations sur le désarmement.

118. Au niveau multilatéral, ma délégation est d'avis que nous avons besoin d'un mécanisme en vue de poursuivre les négociations et pour appliquer les décisions que la présente session aura entérinées et recommandées. Qu'il me soit permis de préciser une fois encore la position de l'Ouganda, qui est conforme à celle d'autres pays non alignés. Nous pensons que le nombre

des membres de la Conférence du Comité du désarmement doit être augmenté afin de mieux refléter la représentation croissante des Nations Unies ; nous pensons aussi que le lien entre l'Assemblée générale et la Conférence doit être renforcé. Il faut que tous les Etats, qu'ils soient dotés ou non d'armes nucléaires, soient représentés à la Conférence et que les recommandations et propositions des Etats Membres soient prises en considération.

119. La proposition de Sri Lanka, concernant la création d'une autorité mondiale du désarmement [voir A/S-10/AC.1/9], mérite d'être examinée sérieusement par cette session consacrée au désarmement, étant donné qu'il pourrait s'agir là d'une des possibilités, pour les Nations Unies, de contribuer positivement à la réalisation des objectifs du désarmement général et complet.

120. Les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique qui ont abouti aux pourparlers sur la limitation des armes stratégiques représentent une évolution qui a été la bienvenue. Ce geste a montré l'esprit de coopération qui peut exister dans le domaine du désarmement. Les difficultés et les désaccords entre les deux parties vont forcément poser des problèmes techniques et autres. Dans ce contexte, j'aimerais souligner que les négociations bilatérales du genre des conversations sur la limitation des armes stratégiques ont tendance à exclure d'autres Etats qui ont aussi des stocks nucléaires. Ainsi, s'il est vrai que les Etats-Unis et l'Union soviétique peuvent parvenir à un accord pour établir un plafond sur une catégorie donnée d'armements, d'autres Etats pourraient essayer de dépasser la limite déjà établie. Il y a aussi la possibilité que les accords auxquels on est parvenu au cours de ces conversations limitées pourraient ne pas avoir l'adhésion d'autres Etats nucléaires. L'Ouganda estime que pour arriver à résoudre de tels problèmes, il faut élargir la Conférence du Comité du désarmement afin que toutes les négociations concernant les armes stratégiques, les armes nucléaires et les armes conventionnelles, ainsi que la réduction des forces armées, soient placées dans le cadre de l'Assemblée générale. L'avantage que présenteraient de telles dispositions serait qu'un processus de consultations pourrait être créé dans le cadre d'un organe élargi en vue de faciliter un consensus.

121. Les 15 dernières années témoignent de la façon dont le désarmement général et complet peut être obtenu par l'intermédiaire de traités. Les traités sont bien conçus du point de vue juridique et leurs intentions peuvent être réelles et pratiques, mais les traités peuvent ne pas être appliqués par certains Etats qui, pour une raison ou pour une autre, peuvent décider de ne pas les signer ou de ne pas les ratifier ou de ne pas y adhérer. Il y a des cas où certains traités ont été conçus avec des motifs autres que le désarmement général et complet. Parmi ces traités, figure notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Un nombre important d'Etats ne sont pas devenus parties à ce traité, et ce pour de très bonnes raisons. Tant que ce traité aura tendance à priver les Etats non nucléaires de la possibilité de produire des armes nucléaires, alors que d'autres

Etats produisent et détiennent des stocks de ces armes, le traité n'apportera pas de contribution utile au désarmement général et complet, alors qu'il aurait pu le faire s'il en avait été autrement.

122. Il est curieux de constater que ce traité a été signé et même ratifié par certains Etats dont on sait qu'ils détiennent des armements nucléaires. Leurs intentions sont bien connues. Comment ces Etats peuvent-ils s'attendre à ce que d'autres Etats ne suivent pas leur exemple? La sécurité devrait faire partie intégrante de toute conversation consacrée au désarmement. Le chantage ne devrait jamais servir de base au désarmement nucléaire. C'est pour cette raison que l'Ouganda a refusé d'être partie à ce traité. L'Ouganda comprend les principes sous-jacents à ce traité; mais nous estimons qu'il a tendance à armer les pays qui possèdent déjà des armements nucléaires et à désarmer ceux qui n'en détiennent pas. Il a tendance à laisser les superpuissances et d'autres Etats nucléaires rester les policiers du monde. C'est pour cette raison que l'Ouganda est fermement d'avis que, si l'on veut réaliser un désarmement authentique dans un avenir prévisible, il faut tout d'abord détruire les armements nucléaires.

123. Nous vivons apparemment à une époque que l'on qualifie de civilisée, mais une étude plus poussée nous rend un peu sceptiques: sommes-nous réellement civilisés alors que nous détenons des instruments calculés en vue de causer la forme la plus brutale de mort, alors qu'à chaque minute nous vivons dans la crainte de la plus dévastatrice des guerres?

124. Nous nous sommes engagés à instaurer le nouvel ordre économique international fondé sur la justice et l'équité. Nous devons aborder le problème du désarmement en tenant compte de ce nouvel ordre économique international. Au lieu d'encourager l'inimitié et les situations belliqueuses, encourageons le développement. Les statistiques des Nations Unies montrent qu'il existe un grand nombre d'enfants mal nourris dans le monde entier, et notamment dans les pays en développement. Les catastrophes naturelles sont une source de misère et de souffrance pour un grand nombre de personnes dans les différentes parties du monde. Beaucoup de personnes ne disposent pas d'aliments et vivent dans des conditions de pauvreté abjecte. Au lieu de consacrer 400 milliards de dollars par an aux armements de destruction massive, canalisons une partie importante de ces fonds en faveur du développement économique. Il y a beaucoup à faire pour assurer le développement et pour éviter des situations anormales, mais il ne devrait pas y avoir placé pour des instruments destructifs de guerre. Que les pays qui estiment avoir des ressources à consacrer à la fabrication d'armes meurtrières les emploient maintenant à modifier le sort de l'humanité en augmentant leur contribution aux Nations Unies, en assistant les pays en développement et, notamment, les moins avancés d'entre eux et les pays sans littoral qui connaissent aujourd'hui les épreuves les plus dures dans un monde de plus en plus compétitif. Soyons tous conscients que l'humanité est une famille et que le bien-être de chacun devrait être la considération principale dans ce monde interdépendant.

125. Le continent africain est conscient des dangers que pose la collaboration toujours croissante entre certaines puissances occidentales et le régime raciste d'Afrique du Sud dans le domaine des armes nucléaires. L'Ouganda estime que cette coopération est une menace pour l'ensemble de l'Afrique. Nous lançons un appel à tous ceux qui participent à cette coopération pour qu'ils s'en abstiennent désormais. C'est pourquoi l'Ouganda réclame le strict respect des zones dénucléarisées et des zones de paix tant qu'elles ont l'appui des pays de la région.

126. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a connu la dernière partie de la lutte qu'ont menée les impérialistes occidentaux pour se partager l'Afrique. C'est après des souffrances indicibles et d'énormes sacrifices que l'Afrique se libère du joug impérialiste en vue d'occuper dans le monde la place qui lui revient. Cependant, deux décennies à peine se sont écoulées et, déjà, le monde entier connaît une lutte nouvelle et plus haineuse pour notre continent, menée par les mêmes colonialistes d'hier qui invoquent l'excuse de défendre l'Afrique contre des ennemis chimériques. En ce monde, il n'y a pas plus hypocrites que les impérialistes. Les Africains savent très bien quels sont les pays qui étaient de leur côté lorsqu'ils luttaient contre les colonialistes. Nous savons aussi quels pays ont appuyé les colonialistes contre nous. Aujourd'hui, nous savons également qui appuie les combattants de la liberté et qui appuie et fournit des armes de mort aux racistes pour massacrer nos frères et nos sœurs.

127. Notre défi à ceux qui semblent n'avoir que récemment découvert l'Afrique, c'est que, s'ils se préoccupent vraiment du bonheur des Africains, ils devraient donner des armes aux combattants de la liberté et non pas aux racistes. Autrement, que l'on sache bien que l'Afrique est consciente de ces manœuvres et qu'elle y résistera jusqu'à la fin.

128. La communauté internationale attend des résultats réels de la présente session extraordinaire. Ma délégation appuiera toute proposition utile. L'Ouganda est résolument engagé envers la cause du désarmement et c'est pourquoi nous appuyons pleinement les propositions présentées par les pays non alignés. Nous sommes certains que ces propositions, auxquelles s'ajoutent les rapports du Comité préparatoire et notamment la déclaration et le programme d'action, fourniront à cette session un large cadre de travail d'où émergera un consensus.

129. En conclusion, je souhaite à cette session extraordinaire des discussions très utiles. Ma délégation espère aussi que l'homme créera un monde nouveau qui permettra à la société dans laquelle il vit d'être sûre.

130. M. HUMAIDAN (Emirats arabes unis) [*interprétation de l'arabe*]: Au nom de ma délégation, je voudrais présenter nos sincères félicitations au Président de cette session extraordinaire pour son élection qui traduit le profond respect et l'admiration que la communauté internationale porte à la Yougoslavie pour son rôle de pointe en faveur de la promotion du désarmement et pour son travail en vue de créer un monde de

paix, de sécurité, de justice et de prospérité. Cette élection constitue également un hommage à la Yougoslavie, membre fondateur du mouvement des pays non alignés, de même qu'elle constitue la reconnaissance de l'initiative prise par la Yougoslavie en vue de convoquer cette session extraordinaire.

131. L'intérêt des peuples du monde pour le problème du désarmement s'explique surtout par le fait que ce problème est étroitement lié aux objectifs fondamentaux pour lesquels l'Organisation des Nations Unies a été créée : maintenir la paix et la sécurité internationales.

132. Les Emirats arabes unis, pays en développement et non aligné, attachent une grande importance à la présente session extraordinaire. Nous espérons qu'elle permettra de poser les bases de l'adoption future de mesures concrètes qui permettront de réaliser le désarmement général et complet.

133. En ce qui concerne les armes nucléaires, nous les avons vus d'année en année proliférer ainsi que les Etats qui en sont dotés. Nous savons également que d'autres Etats ont la capacité de fabriquer ces armes, et que d'autres encore pourront les acquérir dans un proche avenir. Les Etats dotés d'armes nucléaires peuvent faire preuve de retenue et éviter qu'une guerre nucléaire n'éclate entre eux, encore que certains milieux aient des doutes quant à la véracité de cette affirmation à l'avenir, mais semblable retenue peut ne pas être possible si le cercle nucléaire s'agrandit. Pouvons-nous accepter de vivre dans l'ombre d'une peur croissante de la guerre nucléaire? Pour cette raison, nous nous associons à tous ceux qui réclament l'interdiction de tous les essais nucléaires par toutes les parties et dans toutes les régions sans exception et qui réclament que tous les Etats adhèrent à une convention interdisant complètement les armes nucléaires.

134. Ma délégation est également heureuse que tous les Etats, surtout les Etats nucléaires, reconnaissent de plus en plus le concept de zones exemptes d'armes nucléaires et la création de telles zones dans certaines régions : Amérique latine, Afrique, Asie du Sud, Moyen-Orient. Notre délégation a été de celles qui ont participé à l'adoption de la résolution 3263 (XXIX) tendant à déclarer le Moyen-Orient zone exempte d'armes nucléaires.

135. Quant aux armes classiques, notre monde est témoin d'une course terrible en vue de les mettre au point et de les acquérir. C'est une course à laquelle participent les deux blocs militaires et certains pays du tiers monde. Nous comprenons fort bien les raisons et les facteurs qui poussent ces pays à acquérir des armes mais, en même temps, nous savons que ces raisons et ces facteurs peuvent être éliminés si la bonne volonté voulue et un vrai désir de le faire existent, ainsi que les conditions que je vais indiquer.

136. D'abord, le respect des principes et des objectifs de la Charte des Nations Unies, de même que l'application des résolutions adoptées par les divers organes de l'Organisation. En deuxième lieu, le respect des règles du droit international, la décolonisation, l'élimination

des conséquences de l'agression, le refus de la politique du fait accompli, y compris la politique de colonisation et d'expansion, et enfin, le respect du droit de tous les peuples colonisés et des peuples sous domination étrangère à exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Troisièmement, la reconnaissance de la souveraineté des Etats à l'égard de leurs ressources naturelles, la fin du recours à la menace pour contrôler la production ou déterminer le prix des matières premières. Quatrièmement, l'établissement du nouvel ordre économique international. Cinquièmement, la dissolution des pactes militaires et des alliances des grandes puissances, le démantèlement des bases militaires, la fin de toute forme d'intervention étrangère dans les affaires intérieures des Etats.

137. Nous pensons que ces conditions ne sont pas impossibles à réaliser si certains Etats renoncent au désir de dominer ou d'exercer un monopole et si les Etats acceptent les règles de l'égalité, de la justice et des avantages mutuels.

138. A propos de désarmement, il convient de parler de la nécessité de s'abstenir de fabriquer et de stocker les armes chimiques, bactériologiques et incendiaires et de la nécessité de détruire ces armes.

139. Notre Ministre des affaires étrangères, lors de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, a dit à cette même tribune :

«L'absence de tout progrès substantiel sur le désarmement est une source de préoccupation pour nous. La course aux armements et la prolifération d'armes meurtrières, nucléaires ou autres, imposent un lourd fardeau à l'humanité et compromettent la paix et la sécurité internationales. Il faut donc, à notre avis, prendre des mesures concrètes pratiques pour réduire les budgets militaires et transférer les ressources humaines et matérielles provenant du désarmement au développement, où ces ressources font cruellement défaut.»

140. N'est-il pas déplorable que les ressources gaspillées chaque année en armements s'élèvent à 400 milliards de dollars alors que l'assistance au développement, dans les pays en développement, ne dépasse pas 20 milliards de dollars?

141. Je tiens à souligner, à cet égard, que les Emirats arabes unis consacrent une grande partie de leur revenu national à l'assistance aux Etats arabes frères et à d'autres pays en développement amis. Nous sommes un Etat pacifique qui ne stocke pas d'armes perfectionnées ou classiques et qui n'a pas l'intention de le faire.

142. Il convient, à ce propos, de citer un autre fait : notre Etat fait partie de la région arabe. Il appartient à la nation arabe, nation qui connaît actuellement un danger réel du fait de l'occupation d'une partie de son territoire, de l'expulsion du peuple palestinien qui est mis dans l'impossibilité d'exercer son droit à l'autodétermination et de créer sur son sol son propre Etat indépendant. Nous notons avec le plus vif regret que cer-

*Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Séances plénières, 18<sup>e</sup> séance, par. 133.*

taines grandes puissances continuent d'apporter leur soutien à l'administration militaire israélienne en lui fournissant les armes les plus modernes. Nous nous inquiétons à juste titre de ce qui nous est dit aujourd'hui de la coopération entre les deux régimes racistes d'Israël et d'Afrique du Sud en vue de l'acquisition et de la mise au point d'armes nucléaires. Nous estimons que la communauté internationale tout entière détient une responsabilité particulière. Elle doit écarter ce danger qui risque de menacer non seulement la paix et la sécurité en Afrique et au Moyen-Orient, mais celle du monde entier. Il existe un autre fait significatif : Israël s'est toujours refusé à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de même qu'il s'est toujours refusé à accepter la résolution 3263 (XXIX) de l'Assemblée générale demandant que le Moyen-Orient soit déclaré zone exempte d'armes nucléaires.

143. Les Emirats arabes unis savent qu'il fait partie du monde arabe qui doit faire face aux dangers que je viens d'évoquer. D'autre part, nous comprenons parfaitement que notre Etat est situé dans une partie très sensible et vitale du monde : la région du Golfe. Voilà pourquoi nous faisons tous nos efforts pour mettre cette région à l'abri de la rivalité des grandes puissances, rivalité qui menace notre sécurité et notre indépendance nationales.

144. A la lumière de ce que je viens de dire, notre Etat, depuis son indépendance, a appuyé la Déclaration faisant de l'Océan Indien une zone de paix [résolution 2832 (XXVI)]. Nous appuyons toutes les mesures et tous les efforts envisagés pour donner effet à cette résolution. Notre gouvernement a eu des consultations avec les autres Etats du Golfe sur la question de la préservation de la sécurité et de la stabilité de la région. Nos actes reposent sur deux principes fondamentaux : la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, d'une part, et le règlement pacifique des différends actuels ou éventuels entre les Etats de la région sans ingérence étrangère, d'autre part.

145. En conclusion, ma délégation voudrait exprimer à nouveau l'espoir que le travail de la présente session aboutira à l'adoption d'une stratégie nouvelle permettant d'assurer l'application de mesures réelles de désarmement.

146. M. AL-HADDAD (Yémen) [interprétation de l'arabe] : C'est un grand plaisir pour ma délégation de féliciter chaleureusement M. Mojsov, pour la confiance unanime que cette auguste assemblée lui a témoignée en l'élisant à la présidence de nos débats. En fait, il est de bon augure que cette session extraordinaire consacrée au désarmement se déroule sous l'excellente direction d'un homme d'Etat brillant et engagé de Yougoslavie, pays fondateur du mouvement des pays non alignés. La délégation du Yémen est donc certaine que cette session sera efficace et couronnée de succès.

147. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement nous offre à tous une occasion exceptionnelle de mesurer et d'évaluer l'ampleur du danger que la course aux armements, tant nucléaires que classiques, fait peser sur l'existence même de l'homme.

Aujourd'hui, nous devons saisir cette occasion de démontrer notre intérêt, notre désir réel de libérer le monde de la menace d'une guerre et d'une destruction nucléaires.

148. La délégation du Yémen accorde beaucoup d'importance à la présente session extraordinaire, qui constitue une étape marquante dans l'histoire des Nations Unies.

149. Dans ces conditions, il incombe à tous les pays, et en particulier aux puissances nucléaires, de déclarer en toute bonne foi leur volonté politique d'assurer le succès de cette session extraordinaire consacrée au désarmement ; ainsi, elles s'acquitteront des obligations qui sont les leurs en matière de paix et de sécurité internationales conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies.

150. Les pays non alignés, guidés par leurs nobles principes et les idéaux de paix et de justice du monde entier, ont proposé la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, au cours de laquelle tous les Etats, grands et petits, dotés ou non d'armes nucléaires, puissent jeter les bases d'un désarmement général et complet. Toutefois, les Membres des Nations Unies ont un plus grand rôle à jouer et doivent assumer la responsabilité du succès de la session. La délégation de la République arabe du Yémen espère que nos délibérations auront des résultats concrets qui aideront réellement à poser les bases d'un désarmement général et complet.

151. Certes, nous apprécions à sa juste valeur l'importance de nos discussions sur le désarmement et le contrôle des armes pendant les sessions ordinaires de l'Assemblée générale, car elles sont l'expression de l'inquiétude de l'opinion mondiale, mais elles n'ont toutefois pas produit les résultats concrets qui pourraient dissiper la crainte d'une guerre et d'un holocauste nucléaires ou tout au moins renforcer la confiance de notre génération dans le succès des négociations sur le désarmement et le contrôle des armes. Aussi ma délégation pense-t-elle qu'à cette session extraordinaire consacrée au désarmement, nous devrions nous attacher surtout à des buts et objectifs précis touchant le désarmement général et complet, afin de dissiper les doutes et le désespoir manifestés depuis des dizaines d'années au point que le désarmement et le contrôle des armes sont restés un mirage, ou du moins un beau rêve pour les optimistes.

152. La course aux armements nucléaires et classiques est la raison qui a le plus contribué à accroître la tension internationale et à créer des foyers de troubles dans bien des parties du monde. Le Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires reste lettre morte parce que certains Etats nucléaires continuent d'en violer les dispositions, ce qui permet aux Etats non dotés d'armes nucléaires de faire de nouveaux progrès techniques qui risquent de les mettre en possession d'une super-arme.

153. En réalité, beaucoup de pays qui ont signé ce traité ne peuvent accepter que les puissances nucléaires

continuent leurs essais souterrains, y compris des essais souterrains d'armes d'une puissance de 150 kilotonnes; c'est pourquoi il faut parvenir à une interdiction totale des essais d'armes de n'importe quelle puissance de la part des pays dotés d'armes nucléaires si l'on veut, à cette session, aboutir à un plan de désarmement.

154. A l'heure actuelle, la course aux armements, outre qu'elle menace la paix et la sécurité internationales, est un immense gaspillage de ressources dont on a grand besoin pour le développement économique et social dans beaucoup de parties du monde. En fait, sur tous les plans, l'armement est incompatible avec le développement. En outre, nous sommes très émus de constater que le danger de la course aux armements non seulement a diminué la priorité accordée à l'aide et à l'assistance techniques, mais aussi a faussé la noble idée de l'aide aux pays en développement, du fait des considérations politiques qu'elle fait intervenir. Par ailleurs, elle a eu des conséquences négatives sur le courant de l'aide ou a obligé certains pays à conclure des arrangements de sécurité; elle est donc devenue une source de tension et d'aggravation d'une situation déjà dangereuse.

155. Ma délégation note avec une profonde inquiétude les mesures prises par les autorités sionistes en vue d'élaborer un programme de développement des armes nucléaires, en coopération avec le régime raciste d'Afrique du Sud. En outre, il est fallacieux de vouloir lier la possession ou le désir de possession d'armes nucléaires à la sécurité nationale. A notre avis, c'est une tendance dangereuse qu'il faut condamner et empêcher. En fait, selon nous, la sécurité ne peut être maintenue que si l'on fait disparaître toutes les injustices et toutes les agressions qui marquent aujourd'hui les relations internationales. De plus, la course aux armements a encouragé certains Etats, en particulier Israël et le régime raciste de Pretoria, à s'assurer un avantage militaire certain pour satisfaire leurs ambitions expansionnistes et suivre une politique d'agression. Il convient de déplorer pareille attitude car, si elle se généralise, elle risque de menacer la vie même de l'humanité. Il faut empêcher Israël d'acquérir des armes nucléaires, ce qui représenterait une grave menace à la paix et à la sécurité internationales.

156. L'objectif du désarmement est de préserver les générations présentes et futures du fléau de la guerre et de ses conséquences désastreuses, de renforcer la cause de la justice, de la paix et de la sécurité dans le monde et d'instaurer un climat d'entente et de coopération. Nous devons tous tendre au désarmement. Nous devons modifier les politiques qui ont mené à la course aux armements. Nous devons rejeter les politiques étrangères d'intervention et d'expansion fondées sur la puissance militaire.

157. Ma délégation souligne une fois de plus que l'agression sioniste persistante contre le peuple palestinien et le monde arabe est un grave danger non seulement pour la sécurité et la stabilité des pays de la région, mais pour la paix et la sécurité de toute la communauté internationale. Il faut donc que les discussions sur le désarmement visent, en premier lieu, à mettre un terme

à l'agression sioniste par la cessation de toute aide militaire et financière à ce régime raciste jusqu'à ce qu'il respecte la volonté de la communauté internationale. Je précise : premièrement, reconnaissance des droits nationaux légitimes du peuple palestinien combattant, y compris son droit à l'autodétermination et à un Etat national en Palestine; deuxièmement, retrait des forces sionistes de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, pas important dans les efforts faits par la communauté internationale pour aboutir au désarmement général et complet et instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient. Si nous ne pouvons pas réparer une telle injustice, aucune discussion sur le désarmement, je le crains, n'aura le moindre sens tant que l'on permettra à l'occupation israélienne et à l'agression sioniste de se perpétuer sur la terre d'autrui en recourant à la force et à la puissance militaires.

158. Il faut rechercher le désarmement à des fins économiques et sociales; il favorisera la paix et le relâchement des tensions internationales tout en libérant des ressources qui pourront être utilisées dans des buts pacifiques : relèvement des niveaux de vie, accélération du progrès, élimination de la pauvreté, du chômage, de la maladie, de la faim et de l'analphabétisme.

159. La Stratégie internationale de développement de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement [résolution 2626 (XXV)] prévoit un taux d'accroissement de 6 p. 100 du produit national brut des pays en développement. En attendant, selon cette stratégie, les pays développés doivent augmenter le taux d'assistance officielle au développement aux pays en développement de 0,7 p. 100 du produit national brut; et l'on escompte atteindre ces taux d'ici à la fin de la décennie.

160. A l'heure actuelle, le courant d'assistance au développement vers les pays en développement représente seulement 0,35 p. 100 du produit national brut des pays développés industrialisés. En même temps, les dépenses militaires de ces derniers pays sont, estime-t-on, de l'ordre de 6,7 p. 100 de leur produit national brut, soit 25 fois plus que l'assistance au développement fournie aux pays en développement. D'un autre côté, si la part des dépenses militaires dans leur produit national brut devait rester la même qu'en 1970, ces dépenses atteindraient 360 milliards de dollars en 1980.

161. Aujourd'hui, nous devrions avoir pour objectif d'adhérer honnêtement aux buts et principes de la Charte et de les respecter scrupuleusement; ils devraient orienter nos délibérations vers une conclusion positive des travaux de la présente session de l'Assemblée générale. Nous devons être prêts à faire, au cours de la session extraordinaire, une déclaration de principes solennelle qui servira de cadre à un plan complet de désarmement en vue d'éviter le danger d'une guerre nucléaire, le recours à la menace ou à l'emploi de la force.

162. Mon pays, qui appartient au tiers monde, voudrait apporter sa modeste contribution en vue de propositions concrètes qui pourraient servir de base à un plan d'ensemble pour le désarmement général et com-

plet. Nous pensons que ce plan devrait comprendre les éléments suivants : premièrement, un accord d'interdiction totale des essais nucléaires, qui devrait être élaboré dès que possible; deuxièmement, l'interdiction de la production et du stockage d'armes nucléaires; troisièmement, l'élimination des injustices et des agressions qui existent de nos jours dans de nombreuses régions du monde, notamment au Moyen-Orient et en Afrique australe; quatrièmement, le démantèlement de toutes les bases militaires et navales de l'océan Indien, celui-ci ayant été déclaré zone de paix par l'Assemblée générale; cinquièmement, la cessation absolue de toute mise au point de nouvelles armes nucléaires; sixièmement, la mise au point d'un système adéquat de contrôle et de vérification; septièmement, le strict respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; huitièmement, une réduction sensible de la production et du déploiement d'armes nucléaires grâce à un accord sur le blocage et la réduction des budgets militaires, ce qui faciliterait le passage de mesures partielles à un désarmement général et complet; neuvièmement, une réduction des budgets militaires des membres permanents du Conseil de sécurité et l'affectation d'une partie des ressources ainsi libérées à l'aide économique et sociale aux pays en développement; dixièmement, afin d'appeler l'attention des gouvernements et des peuples du monde sur la direction que prend la course aux armements, le Secrétaire général devrait vérifier à intervalles réguliers l'évolution de la situation et en informer l'Assemblée; et onzièmement, l'adoption de la suggestion du Secrétaire général tendant à ce que l'on consacre aux efforts de désarmement à l'échelon national et international 1 million de dollars pour chaque milliard de dollars actuellement consacré aux armements [*1<sup>re</sup> séance*].

163. M. BANDIO (Empire centrafricain) : La dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée au désarmement, convoquée sur l'initiative des pays non-alignés réunis à la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non-alignés, tenue à Colombo, constitue pour notre monde un événement très important et sans précédent.

164. Aussi, la délégation de l'Empire centrafricain saisit-elle cette heureuse occasion pour joindre sa voix à celles, très nombreuses, qui l'ont précédée pour féliciter M. Lazar Mojsov de sa brillante élection à la présidence de cette dixième session extraordinaire. C'est pour elle un réel plaisir que de voir un éminent diplomate d'un pays ami, la Yougoslavie, membre fondateur du mouvement des pays non-alignés et hôte de la première conférence du mouvement, présider les débats de cette session importante et mémorable dont dépend assurément l'avenir de notre humanité.

165. Ma délégation tient, par la même occasion, à exprimer à M. Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, son admiration pour l'effort combien louable, persévérant et constant qu'il ne cesse de déployer en vue de réunir les conditions favorables aux recherches et réalisations des objectifs d'une paix durable, dans l'intérêt d'une détente internationale telle que prévue par la Charte de notre Organisation.

166. Elle saisit enfin la même occasion pour féliciter M. Ortiz de Rozas et son équipe pour le travail excellent qu'ils ont accompli afin de mettre à notre disposition un document riche et efficace. La délégation centrafricaine espère que, des discussions qui s'instaureront autour de cet important outil de travail, se dégageront sans nul doute des perspectives heureuses, susceptibles d'accélérer le processus du désarmement général. Le développement des armes nucléaires, thermonucléaires et autres constitue un danger pour la sécurité de l'humanité.

167. Homme de paix et partisan du règlement pacifique des conflits entre nations, Sa Majesté Bokassa 1<sup>er</sup> condamne sans équivoque la course aux armements, appuie et encourage tous les efforts qui seront entrepris dans la poursuite d'une détente internationale.

168. Plusieurs orateurs — parmi lesquels les représentants des superpuissances et des puissances détentrices d'armes nucléaires — se sont succédé à cette même tribune pour déclarer et déplorer les effets néfastes et destructeurs de ces engins. La délégation de l'Empire centrafricain souhaite qu'une volonté politique se dégage et transcende les égoïsmes et les ambitions hégémoniques de domination pour enfin entendre le cri de détresse lancé à l'unisson par l'humanité tout entière. Il est important de prendre conscience du fait que le recours à la force dans les relations internationales est lié aux inégalités fondamentales qui caractérisent notre monde. Et puis, faut-il souligner que la force implique nécessairement les risques d'une guerre et de séries de conflits de moindre importance ?

169. Nous nous souvenons tous de ce qui s'est passé à Hiroshima et à Nagasaki, les 6 et 9 août 1945, et de ce qui se passe, hélas, de nos jours dans différents coins de notre planète.

170. Le continent africain, longtemps ignoré et tenu à l'écart des convoitises internationales, devient aujourd'hui l'enjeu des grandes puissances. On a forgé des épithètes pour baptiser chacun de nos pays afin de créer ainsi des clivages pour tenter de redonner à la carte de l'Afrique le blason politico-socio-économique qu'elle avait en 1885 à Berlin.

171. L'Empire centrafricain dit non aux diviseurs de l'Afrique, dit non à ceux qui veulent se servir de l'Afrique contre l'Afrique. Sa Majesté Bokassa 1<sup>er</sup>, face à cette situation, avait déclaré : "Nous demandons des engins agricoles pour mettre en valeur nos terres riches et fertiles; on nous offre à la place des canons pour nous entre-tuer."

172. Au demeurant, ma délégation met l'accent avec force sur le fait que la course aux armements constitue une situation dans laquelle les nations les plus faibles sont soumises dangereusement à la domination et à l'ingérence d'autres Etats économiquement et militairement puissants.

173. Elle fait siennes les condamnations qui ont été prononcées par les délégations qui l'ont précédée en ce qui concerne les dépenses exorbitantes que notre monde engage dans le domaine de la construction et du développement de la panoplie meurtrière. Un milliard de dollars par jour ! Quel bonheur cette somme n'appor-

terait-elle pas à cette autre humanité vouée à toutes sortes de calamités, en un mot, à la misère crasse.

174. Mon pays, l'Empire centrafricain, qui souffre doublement de son Etat de pays enclavé et de son classement parmi les 25 pays les plus pauvres du monde, apprécierait hautement, je l'assure, les efforts qui seront entrepris afin que les colossales dépenses militaires des grandes puissances soient réduites et que celles-ci consacrent un peu plus de leur produit national au développement social et économique des pays pauvres.

175. Je terminerai ma déclaration en citant encore une fois les paroles, toujours d'actualité, prononcées ici même, du haut de cette tribune, le 20 octobre 1970, par Sa Majesté Bokassa 1<sup>er</sup>, à l'occasion de sa participation au vingt-cinquième anniversaire de notre Organisation :

“La deuxième décennie des Nations Unies doit être à la fois la deuxième Décennie du développement et celle du désarmement. Je crois qu'il serait inutile de parler de décennie du désarmement si, dans le même temps, l'accumulation et la multiplication des situations de misère, de faim et de frustration ne donnaient à des centaines de millions d'hommes, qui n'auraient plus à redouter une mort apocalyptique par les armes modernes, que l'ultime voie d'une mort différente, mais finalement tout aussi définitive<sup>5</sup>.”

176. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

177. M. SHAHI (Pakistan) [*interprétation de l'anglais*] : Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a dit, dans la déclaration qu'il vient de faire devant l'Assemblée au début de l'après-midi, que, parmi les objectifs de la politique étrangère du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, figure l'établissement de relations amicales avec les pays voisins, y compris le Pakistan.

178. Au nom du Gouvernement de la République islamique du Pakistan, je me félicite de cette déclara-

tion. L'Afghanistan et le Pakistan sont des pays très voisins dont les peuples, depuis des temps immémoriaux, sont unis par des liens de race et de culture et par une foi commune. A l'époque actuelle, la paix, la bonne volonté et l'amitié entre les deux pays sont d'importance vitale pour favoriser leurs intérêts nationaux et satisfaire leurs plus profondes aspirations.

179. Le Gouvernement de la République islamique du Pakistan, fidèle à sa politique et à son principe établis visant à améliorer ses relations avec l'Afghanistan, a fait savoir au Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan qu'il était tout disposé à poursuivre le dialogue politique afin de régler les divergences qui persistent entre les deux pays, conformément aux cinq principes de coexistence pacifique, tels qu'ils ont été mentionnés dans le communiqué publié par le Pakistan et l'Union soviétique à Moscou en octobre 1974 et dans le communiqué conjoint publié par le Pakistan et l'Afghanistan à Kaboul en juin 1976. Parmi les cinq principes de coexistence pacifique figurent le devoir des Etats de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des autres et le devoir de respecter l'indépendance politique, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats. Le Pakistan est donc disposé à poursuivre ses relations avec la République démocratique d'Afghanistan, conformément à l'esprit et à la lettre de ces deux déclarations conjointes.

180. M. MAROOFI (Afghanistan) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation n'avait pas l'intention de demander la parole en raison de l'heure tardive. Cependant, les observations que vient de présenter le chef de la délégation du Pakistan, faisant référence à la déclaration du chef de la délégation de la République démocratique d'Afghanistan qui a exposé les grandes lignes de la politique étrangère du nouveau gouvernement démocratique national à l'égard de ses voisins, nous obligent à prendre la parole. Le représentant du Pakistan a fait allusion à certains points qui, de l'avis de ma délégation, exigent certaines précisions. Par conséquent, nous nous réservons d'exercer notre droit de réponse en une autre occasion.

<sup>5</sup>Ibid., vingt-cinquième session, Séances plénières, 1875<sup>e</sup> séance, par. 146.

La séance est levée à 18 h 15.